

الرقم	الموضوع Femme et participation politique		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
البلد : Maroc	موقع الواب :	المصدر : Au Fait Maroc	
العدد و [ص]:	التاريخ 30-04-2010		

Seulement 9% des femmes arabes participent à la vie politique

La Directrice du Département des affaires de la femme à la Ligue arabe, Mme Hanae Sourour a fait savoir que le taux de participation des femmes arabes à la vie politique est passé de 3 pc en 2003 à 9 pc actuellement.

La diplomate arabe a estimé, lors d'une conférence initiée par le Centre d'information des Nations Unies au Caire, que ce taux reste faible comparativement à celui réalisé à l'échelon mondial.

Lors de cette rencontre consacrée à l'examen des résultats du rapport arabe unifié sur le statut des femmes conformément au plan d'action de Beijing, elle a insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour permettre aux femmes arabes d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et pour parvenir à l'égalité de chances, de l'emploi et des salaires.

La responsable a ajouté que le taux de participation économique des femmes arabes reste stable depuis dix ans à 27 pc dans les différents secteurs de production, soulignant que malgré les efforts visant à lutter contre l'analphabétisme, il existe actuellement 100 millions illettrés dans les pays arabes, dont 67 pc sont des femmes.

Pour sa part, Mme Aida Bourass, experte régionale au comité économique des Nations Unies pour l'Asie occidentale a indiqué que le rapport arabe unifié sur la situation de la femme, publié tous les cinq ans, classe les pays arabes selon les niveaux de revenu, ce qui a eu un impact sur la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Beijing et sur la qualité de la participation politique et économique des femmes.

Le rapport a mis en lumière les efforts déployés par les pays arabes dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des réalisations, ainsi que les différentes actions entreprises par plusieurs pays arabes en matière législative pour faire face aux multiples formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes.

Le rapport souligne aussi que certains pays arabes ont introduit des réformes législatives pour réaliser l'égalité entre les sexes, tandis que d'autres Etats ont adopté une législation spécifique sur le quota des femmes au parlement et aux assemblées, en soulignant qu'en dépit de ces efforts, il existe un déphasage entre la législation et la réalité en raison des héritages culturels et des stéréotypes négatifs sur les femmes et les hommes, ainsi que de l'existence de pratiques préjudiciables à la santé des femmes notamment l'excision.